



**Le SAAD de la Communauté de
communes Sèvre & Loire est ouvert**

**du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 & de 13h30 à 17h**

02 51 71 92 20
aideadomicile@cc-sevreloire.fr

SERVICE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR UN MAINTIEN À DOMICILE,
un soutien efficace des personnes dans leur vie quotidienne

Interventions à domicile

L'ÉQUIPE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ASSURE CHEZ LA PERSONNE AIDÉE DES PRESTATIONS D'AIDE À LA PERSONNE ET DES PRESTATIONS MATÉRIELLES.

La Communauté de communes Sèvre & Loire est l'employeur des aides à domicile. Elle propose une équipe professionnelle locale formée régulièrement afin de répondre aux besoins des personnes aidées.

LE SAAD ASSURE UN SOUTIEN INDIVIDUALISÉ DANS LES ACTIVITÉS ORDINAIRES & LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE, EN PRENANT EN COMPTE LES HABITUDES ET LE CHOIX DE VIE DE LA PERSONNE AIDÉE.

AIDES À LA PERSONNE

- Aide à la toilette et aux soins d'hygiène & de bien-être, à l'hygiène de l'élimination
- Aide à l'habillage et au déshabillage
- Aide aux transferts (au lever ou au coucher), et aux déplacements y compris extérieurs
- Aide aux démarches administratives simples
- Stimulation des acquis, soutien moral
- Accompagnement relationnel et social
- Aide au répit pour l'aidant

AIDES MATÉRIELLES

- Aide à l'entretien du domicile et du linge
- Aide aux courses
- Aide à la préparation et au service des repas

Lesnad Sèvre & Loire pour :

- ▲ les personnes âgées, retraitées
- ▲ les personnes dépendantes
- ▲ les personnes en situation de handicap
- ▲ les personnes en sortie d'hospitalisation

Objectifs

*favoriser l'autonomie
&
le maintien à domicile*



Renseignements

A L'ESPACE SÈVRE À VALLET 1 PLACE CHARLE DE GAULLE

- **Accueil** : du lundi au vendredi
- **Permanences du bureau** :
lundi de 14h à 17h
mercredi de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h
et sur rendez-vous

À L'ESPACE LOIRE À DIVATTE SUR LOIRE 84 RUE JEAN MONNET

- **Accueil & RDV** :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 & de 13h30 à 17h

Champ d'intervention

L'ensemble des communes de la communauté de communes est couverte par le service d'aide & d'accompagnement à domicile Sèvre & Loire.



édition 2018/2019

Bon à savoir

DE NOMBREUSES AIDES EXISTENT POUR LA PRISE EN CHARGE DU MAINTIEN À DOMICILE

PARTICIPATION POSSIBLE :

- **du fonds social de votre caisse de retraite**
- **du conseil départemental :**
 - au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
 - au titre de l'aide sociale
 - au titre de la prestation de compensation du handicap
- **des mutuelles...**

+ ET AUSSI

- DÉDUCTION POSSIBLE D'IMPÔT OU CRÉDIT D'IMPÔT
- LE SERVICE ACCEPTE
 - LES CHÈQUES CESU,
 - LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

SERVICE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Communauté de communes Sèvre & Loire • Espace Loire • 84, rue Jean Monnet
La Chapelle Basse Mer • 44 450 Divatte sur Loire • 02 51 71 92 12
contact @cc-sevreloire.fr • www.cc-sevreloire.fr